



Convoitise des milieux économiques français dont le chef de file n'est autre que Bolloré dont l'un des fils est le camarade d'Emmanuel Macron, le Port autonome de Douala (Pad) continue de faire face aux assauts répétés du Groupe Bolloré qui entend faire main basse sur cette grande place portuaire. Malheureusement, toutes ces manœuvres se heurtent à la vigilance du gouvernement qui n'entend plus cautionner ce genre de braderie.

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'éviction du Groupe Bolloré du Terminal à conteneurs du Port autonome de Douala n'a jamais été digérée par l'homme d'affaires français. C'est ainsi que le vendredi 13 novembre 2020, Douala international Terminal (Dit), dans un communiqué triomphateur, s'est justement empressé d'indiquer avec frénésie que la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (Cci) de Paris, en France, a reconnu le bien-fondé de ses deux demandes pour rupture abusive de contrat. Dans le même temps, signale ledit communiqué, le Pad a été condamné à lui verser, avant fin décembre 2020, des dommages-intérêts pendant 15 ans, que des sources estiment à 4 millions d'euros annuels. Bien plus, selon le même communiqué, la société publique camerounaise devra relancer l'avis d'appel d'offres ouvert, incluant son adversaire, dans le cadre du recrutement d'un nouvel opérateur pour l'exploitation du terminal à conteneurs. Une pression supplémentaire sur le gouvernement camerounais qui n'entend pourtant pas céder. En fait, l'arrivée de Dit sur la place portuaire de Douala a une histoire rocambolesque que les gens n'ont jamais sue. La voici.

A l'époque donc, Marafa Hamidou Yaya est secrétaire général de la présidence de la République. C'est lui qui positionne pour les besoins de la cause, Alphonse Siyam Siwe à la direction générale du Port autonome de Douala. Des sources proches des enquêtes en cours de finalisation, on apprend aujourd'hui que c'est lui Marafa qui va influencer le choix de Dit au lieu de Progoza Dragados, un groupement espagnol qui avait présenté la meilleure offre dans laquelle l'Etat du Cameroun devait gagner 6 milliards de Fcfa par an. Mais en mettant en branle un réseau de personnalités, Bolloré s'est emparé de l'affaire. Sans être exhaustif, dans cette chaîne de personnalités, on retrouve en bonne place Fabien Monkam, à l'époque directeur du cabinet Bds Cretes fortement impliqué dans la désignation de la société chargée de la gestion du terminal à conteneurs du Pad. Quant à René Mbayen, en échange de son silence, informe la même note des enquêteurs, il aura cédé volontiers son poste de président du groupe des armateurs en laissant, de surcroît, la réalisation des travaux de dragage. Un autre dont le rôle n'a pas été des moindres : Ndam Amadou. A l'époque, il est le président de la Commission de passation des marchés publics qui a piloté ce dossier. Fait significatif : Antoine Félix Samba avait claqué la porte en signe de désapprobation de tout ce qui se tramait autour de ce dossier. Il est à signaler que la Groupe Bolloré devait fournir le 3ème portique après deux ans d'exploitation et un compteur pour le contrôle des poids des marchandises à l'import-export. Et ce n'est qu'en 2017 que le 3ème portique a été livré. Ceci, sans compteurs.

Trésor Public

Ce qu'il faut aussi signaler, c'est que le Groupe Bolloré avait déboursé 400 millions de Fcfa pour le ticket d'entrée au Pad, tandis qu'il a déboursé 20 milliards de Fcfa pour le port d'Abidjan. Plus grave, la présence de Bolloré au Pad a fait perdre au trésor public camerounais plus de 500 milliards de Fcfa, rien qu'au niveau du ticket d'entrée. C'est sans doute ce triste tableau que la nouvelle direction du Pad a décidé à jamais d'effacer en créant une régie propre au Pad, après que l'appel d'offres international lancé pour l'attribution de la gestion du terminal à conteneurs du Pad ait été abondamment torpillé par les multiples manœuvres de Bolloré dans les coulisses de la justice camerounaise. Presque un an plus tard, les résultats sont à la hauteur des espérances. Pourtant, Bolloré n'entend pas faire le deuil de ses ambitions pour le Pad comme en témoigne la dernière décision de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (Cci) de Paris, en France. Et une fois de plus, une certaine instrumentalisation de la justice et de la presse camerounaise. Sans risque de se tromper, toute cette abondante activité de l'homme d'affaires français et de ses relais locaux dans la presse et la justice préfigure de l'intensité des manœuvres de lobbying que ce proche d'Emmanuel Macron, présenté comme le camarade de l'investisseur français, ne cesse de mettre en branle dans les couloirs de l'Elysée, de Matignon et du Quai d'Orsay à Paris. D'où cette acrimonie à l'égard du chef d'Etat camerounais, Paul Biya, présenté à Paris comme la vraie source des malheurs de Bolloré.

On comprend tout aussi pourquoi le chef de l'Etat camerounais ne peut non plus bénéficier des mêmes bienveillances que le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed dans sa guerre actuelle contre les sécessionnistes du Tigré.

Bravade

Ailleurs en Afrique, en effet, et comme nous venons de l'évoquer, Alassane Ouattara a vendu à la France la Côte d'Ivoire. Tout comme le Premier ministre éthiopien a vendu son pays aux Occidentaux. Ceux-ci ferment les yeux sur les exactions de l'armée éthiopienne au Tigré. Au Cameroun, il suffit d'une simple bavure de certains égarés de notre armée pour que Macron le clairotte sur tous les toits, même si des sanctions disciplinaires sont déjà prises à l'égard de ces éléments véreux de notre armée. Au contraire, il soutient les terroristes ; il donne la parole aux casseurs de nos ambassades comme le Sénégalais Calibri Calibro. il met sur la même balance notre armée et les sécessionnistes terroristes. En Côte d'Ivoire, il a fallu que Ouattara l'exige pour que Guillaume Sorro soit déclaré persona non grata sur le sol français. Pourtant, quand il s'agit des Camerounais qui organisent des fundraising pour financer la guerre dans le Noso, il leur donne la parole et les protège. D'ailleurs, ces activistes continuent à narguer les autorités françaises qui par la voix du ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a adressé le 30 septembre 2020 des correspondances aux préfets des départements de mettre en branle le rapatriement des étrangers installés sur le sol français, responsables des troubles à l'ordre public et qui représentaient une menace sérieuse dans le trouble à la paix sociale. Concernés, ces activistes n'en font qu'à leur tête. ils ont même poussé la bravade jusqu'à récemment badigeonner de rouge l'entrée de notre ambassade à Paris. Sans aucune réaction des autorités françaises qui cachent mal des complicités tacites avec ces violents casseurs.

Le cas de J.Remy Ngono et même plus atypique. il a même ironisé dans un direct sur sa page Facebook que le ministre français de l'intérieur l'avait sommé de quitter le pays. Heureusement qu'aux dernières nouvelles, nous apprenons que le 21 janvier prochain, la justice bruxelloise demandera des comptes aux casseurs du mouvement Mrc-Bas qui avaient donné l'assaut le 26 janvier 2019 à l'ambassade du Cameroun à Bruxelles. il s'agit notamment de Franck Djanou Tchantie, Kamga Platini, Serge Kwetche Tatientse, Boniface Sohneba, Adolphe Tchoko Siewe, Gustave Tchoumetio, Tipoh Simon Bafond, Frida Ngalieu et Josette Kameni. Mais qu'en est-il de ceux de l'ambassade du Cameroun à Paris ? Là est toute la question. On comprend donc à la fin que ce sont les autorités françaises qui, en guise de représailles contre le régime indocile d'Etoudi, ont fait des Sandy Boston (Emilie Ndjile, fille de feu Wande Emile et de feu Pauline Ole Ngo'o), des Calibri Calibro, des Max Senior ivoire, des Martin Tidjo, des bêtes de foire qu'ils déchainent à volonté dès qu'on veut punir Paul Biya.

Source : LA NOUVELLE N° 570 du lundi 30 novembre 2020
